



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déménagement du secteur documents d'identité

Documents d'identité pour les Lausannois: adresse définitive Chemin de Mornex 3 bis

Dès le 2 août 2006, la commande des documents d'identité pour les habitants de Lausanne se fera Chemin de Mornex, à proximité de la gare. Le Secteur des documents d'identité du Service de la population (SPOP) aura ainsi déménagé dans de nouveaux locaux, après une installation de quelques années à la place du Château. En revanche, la légalisation de documents restera à la même adresse.

A partir du 2 août, les habitants de Lausanne devront se rendre Chemin de Mornex 3 bis pour commander passeports (ordinaires et provisoires) et cartes d'identité ou pour signaler la perte de tels documents auprès du Secteur documents d'identité du Service de la population.

Les nouveaux locaux, à proximité de la gare de Lausanne, offriront un espace plus rationnel que les locaux de la place du Château. Ils seront adaptés pour la délivrance des prestations, en particulier la saisie de données pour les futurs passeports biométriques à partir de septembre 2006.

En raison du déménagement, les documents ne seront pas délivrés le 31 juillet 2006. En cas d'urgence uniquement, des passeports provisoires peuvent être délivrés le jour même du départ dans les aéroports de Genève, Kloten ou Bâle, par la police des douanes.

Afin de limiter les déplacements des lausannois dans la perspective de l'introduction du futur passeport biométrique, le Canton a repris le 1er juin 2006 la tâche de délivrer les documents d'identité suisses, jusqu'ici assurée par la commune.

Par ailleurs, la légalisation de documents (authentification de signature sur un acte officiel) reste à la même adresse. Cette prestation, jusqu'ici assurée par le Service de la population, est reprise pour l'ensemble du canton par la préfecture de Lausanne, place du Château 1.

Documents d'identité, à partir du 2 août 2006, pour les lausannois :

- Nouvelle adresse : Chemin de Mornex 3 bis - 1014 Lausanne

- Horaires d'ouverture:

lundi, mardi, mercredi et vendredi, 7h30 à 16h30, sans interruption; jeudi 13h00 à 16h30

Attention : fermé le lundi 31 juillet 2006 et le mardi 1er août

Numéro de téléphone à disposition du public: 021 316 64 03

Légalisation des documents, à partir du 2 août 2006, pour l'ensemble du canton :

Adresse inchangée, Place du Château 1, mais s'adresser à la Préfecture.

Numéro de téléphone à disposition du public: 021 316 41 08

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 juillet 2006

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DIRE, Jean-François Ferrario, Service de la population, responsable du secteur Etat civil, naturalisation, documents d'identité, 021 316 46 99